

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'IUT DU 28 MAI 2014

Etaient présents :

- Collège enseignants : Monsieur DOGHECHE, Monsieur EZZEDINE, Monsieur LEFEBVRE, Monsieur MORAUX, Madame PARDINI, Monsieur TABARY, Monsieur CIRY, Monsieur DELEVAQUE, Monsieur PAVONE
- Collège BIATSS : Monsieur VUEBAT
- Collège Usagers : Néant
- Collège des personnalités extérieures : Monsieur JETTE Président du Conseil, Monsieur TRANOY, Monsieur BIERI, Monsieur GROS, Monsieur NICOLAS, Monsieur BAUDUIN
- Personnalités Invitées : Madame RENAUX, Monsieur GRAMMONT, Monsieur DEBLECKER, Monsieur DELPORTE, Monsieur POIRRIEZ, Monsieur COSTERMANS
- Membres de Droit : Monsieur CARTIGNIES, Directeur de l'IUT
- Ont donné pouvoir : Monsieur KOCHANOWICZ à Monsieur DELEVAQUE, Monsieur AVANZATO à Monsieur PAVONE, Monsieur FONTAINE à Monsieur VUEBAT, Monsieur FRANCOIS à Monsieur BIERI, Monsieur TISON à Monsieur JETTE, Monsieur GUILLAUME à Monsieur NICOLAS
- Membres excusés : Monsieur OURAK Président de l'Université, Monsieur KABILA Vice-Président Relations avec le monde socio-économique, Madame FRANCOIS, Madame MASSA-TURPIN

Monsieur JETTE, Président du Conseil, ouvre la séance.

1) Approbation du compte rendu du conseil du 27 mars 2014

(Document envoyé aux conseillers)

Monsieur KABILA a demandé que certaines phrases qui concernent ses propos soient modifiées :

- Page 2 du compte rendu : Remplacer « Monsieur KABILA précise... » par « Monsieur KABILA lui rétorque... »
- Page 3 du compte rendu : Remplacer « ...l'Etat verse la dotation d'un seul bloc. » par « ... c'est l'ETAT qui verse une enveloppe globale intégrant la masse salariale et que c'est l'université qui fait la répartition »

Monsieur BAUDUIN demande la modification suivante :

- Page 2 du compte rendu : A la fin « ... à l'emprunt privé. », ajouter «...pour financer les investissements »

Le compte rendu du 27 mars 2014 est approuvé à l'unanimité avec les modifications demandées.

2) Avis sur la nomination de Chefs de département

- Département GMP

Monsieur CARTIGNIES donne la parole à Monsieur DEBLECKER qui présente sa candidature.

Monsieur DEBLECKER se retire et les conseillers passent au vote :

20 Votants dont les pouvoirs

20 OUI

Avis favorable à l'unanimité à la nomination de Monsieur DEBLECKER à la chefferie du département GMP.

- Département Mesures Physiques

Monsieur CARTIGNIES remercie Monsieur MORAUX pour le travail fourni à la chefferie de Mesures Physiques. Il précise qu'il n'a reçu qu'une seule candidature, il donne la parole à Monsieur COSTERMANS qui présente sa candidature.

Monsieur CARTIGNIES rappelle que la Direction de l'IUT soutient les antennes pour développer les formations en alternances afin de compenser la base de la formation initiale.

Monsieur COSTERMANS se retire et les conseillers passent au vote.

21 votants

1 blanc

20 OUI

Avis favorable à la majorité à la nomination de Monsieur COSTERMANS à la chefferie du département Mesures Physiques.

- Département INFO

Monsieur CARTIGNIES invite Monsieur POIRRIEZ à présenter sa candidature.

Monsieur LEFEBVRE demande quelles possibilités de stage s'offrent aux étudiants.

Monsieur POIRRIEZ répond que les stages peuvent être effectués tant en entreprises qu'en laboratoires.

Monsieur CARTIGNIES précise que suite à une visite à Singapour, en Indonésie et au Vietnam, il s'est avéré que certaines universités et instituts asiatiques sont intéressés par la licence professionnelle Cyber-défense.

Madame RENAUX craint pour l'avenir des formations par apprentissage en raison de la concurrence des universités lilloises qui ouvrent toutes les formations en apprentissage.

Monsieur BAUDUIN évoque la création de 8000 emplois à l'occasion de la fusion des entreprises ATOS et BULL.

Monsieur POIRRIEZ ne pense pas que cela puisse concerner des étudiants ayant un niveau inférieur à Bac+3.

22 votants
1 blanc
3 NON
18 OUI

Avis favorable à la majorité à la nomination de Monsieur POIRRIEZ à la chefferie du département Informatique.

- **Département GEII**

Monsieur CARTIGNIES invite Monsieur DELPORTE à présenter sa candidature.

Madame RENAUX rappelle qu'il faut 13 lettres d'intention d'entreprises pour ouvrir une formation par apprentissage.

Monsieur CARTIGNIES rappelle que la problématique de la taxe avait été évoquée lors du dernier conseil d'IUT.

Monsieur CIRY évoque le regroupement des universités lilloises avec l'Université Catholique de Lille.

Monsieur GROS demande si Formasup est habilité pour les formations post bac ou bac+2.

Monsieur CARTIGNIES répond qu'il s'agit des formations post bac.

Monsieur GROS précise que le Conseil Régional a tendance à favoriser les niveaux V alors que c'est grâce aux niveaux I et II que l'apprentissage prend de l'essor. Ainsi dans le secteur de l'informatique, le niveau demandé est au moins celui de Bac+5.

Monsieur NICOLAS précise que les universités lilloises sont bien représentées à Formasup. Cependant les formations par apprentissage à Valenciennes et particulièrement à l'IUT ont toujours été appréciées auprès des entreprises.

Monsieur DELPORTE se retire et les conseillers passent au vote.

22 votants
22 OUI

Avis favorable à l'unanimité à la nomination de Monsieur DELPORTE à la chefferie du département GEII.

3) Contrat d'Objectifs et de Moyens

Monsieur CARTIGNIES entame la présentation du Contrat d'Objectifs et de Moyens. Il précise que l'idée est de valider la structure et la méthodologie de l'élaboration du C.O.M.

Monsieur EZZEDINE et Monsieur POIRRIEZ recommandent de remplacer le mot « Composante » par « IUT ».

Madame PARDINI remarque que certains noms de labos n'ont pas été actualisés. Le LME est devenu le TEMPO, le LMP est devenu le LMCPA.

Monsieur CIRY propose qu'en enlève le mot « devenue » en dessous du graphique page 33.

Monsieur GROS pense qu'il est préférable de ne pas mettre de commentaire.

Monsieur BAUDUIN est d'accord.

Certains conseillers estiment qu'il convient d'ajouter le regroupement des universités lilloises comme menace.

Monsieur GROS craint que les procédures administratives ne cessent de croître. A l'issue de la présentation du C.O.M., Monsieur CARTIGNIES invite les conseillers à faire part de leur ressenti.

Monsieur NICOLAS se demande comment va être perçu le C.O.M. par la Direction de l'Université.

Monsieur POIRRIEZ estime qu'il est important que le Conseil de l'IUT mandate le Directeur de l'IUT pour présenter le C.O.M. à la Direction de l'Université.

L'ensemble des conseillers souscrivent à cette proposition et passent au vote.

A l'unanimité, le Conseil de l'IUT mandate le Directeur de l'IUT pour présenter le C.O.M.

4) Questions diverses

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur JETTE lève la séance à 20h00.

Le Directeur,



Eric CARTIGNIES